



Communiqué de presse  
Paris, le 15 juillet 2025

## Les deux/trois-roues motorisés : un marché en repli mais plus que jamais essentiel à la transition des mobilités

À l'occasion de son point presse du 10 juillet, la Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM) dresse un état des lieux du marché français des deux et trois-roues motorisés pour le premier semestre 2025. Une dynamique en net recul, sur fond d'un retour à la normale post-COVID, de pression réglementaire et de freins persistants à l'adoption de ce mode de transport pourtant stratégique.

Jean-Charles de Saint Pastou, président de la branche deux/trois-roues motorisés de la CSIAM et président de Piaggio France, accompagné d'Athina Argyriou, présidente déléguée de la CSIAM, et d'Emma Cartier, responsable de la branche, ont présenté une analyse détaillée de la situation française replacée dans son contexte européen.

Les échanges ont été particulièrement enrichis par la diversité des contributions émanant des représentants du secteur des deux et trois-roues motorisés, incluant notamment les acteurs de l'assurance, les usagers, les professionnels du réseau, de la formation ainsi que l'administration.

### En Europe : un ajustement du marché après un cycle post-COVID exceptionnel

Sur les cinq premiers mois de 2025, le marché européen du cyclomoteur recule de 19,3 %, tandis que le segment moto limite la baisse à 6,9 %. Ce ralentissement s'explique par :

- Une saturation du marché après un pic post-pandémie ;
- Un contexte économique et géopolitique incertain ;
- Une concurrence croissante des vélos électriques — parfois modifiés illégalement — dans les zones urbaines.

Dans plusieurs pays, le deux-roues motorisé peine encore à être pleinement reconnu comme une solution de mobilité du quotidien.

## France : baisse généralisée malgré quelques signaux de résilience

Tous les segments du marché français enregistrent une baisse des immatriculations au premier semestre 2025 :

- Cyclomoteurs : -29,4 %, avec 21 341 unités contre 30 215 en 2024.
- Motos : -14,4 %, avec 98 182 unités contre 114 728 en 2024.

Ce recul s'inscrit dans le prolongement des échéances réglementaires de fin 2025, liées à l'anticipation de l'entrée en vigueur de la norme Euro 5+. La baisse a été particulièrement marquée sur les trois premiers mois de 2025, avant un début de stabilisation. Certains sous-segments (notamment les modèles 300–800 cc) montrent même des signes de reprise.

## Analyse par segment :

- Cyclomoteurs : Repli de 29,4 %, dans un contexte de forte concurrence des mobilités légères (vélos, trottinettes, voitures sans permis), bien qu'elles soient en repli de plus de 20 % sur la période.
- Motos légères (MTL) : Baisse globale de 16,6 %. Les motos sont plus affectées que les scooters (respectivement -20,8 % et -14 %). Forte baisse des scooters électriques (-40,5 %), mais progression des motos électriques (+12,8 %).
- Tricycles : Recul de 40,9 %, modéré à -36,3 % pour les scooters. Le segment des scooters 300–500 cc se distingue avec une hausse de 13,8 %.

- Motos moyennes et lourdes (MTT) : Baisse contenue à 12,2 %, atténuée par une reprise progressive à partir d'avril, notamment sur les scooters de 300 à 800 cc (+8,7 %).

## Un secteur stratégique encore trop peu intégré dans les politiques publiques :

Si l'intérêt pour le deux-roues motorisé reste fort, plusieurs obstacles structurels continuent de limiter son essor :

- Coût élevé des assurances, notamment pour les jeunes ;
- Difficultés d'accès au financement ;
- Coût et complexité de la formation ;
- Absence d'intégration claire dans les politiques publiques (stationnement, fiscalité, infrastructures, bonus...).

Comme l'a rappelé le député Sacha Houlié :

*« Le permis moto n'est pas un luxe ni un loisir : c'est, pour beaucoup, la seule alternative réaliste pour accéder à un emploi, une mission ou une formation. »*

Le deux-roues motorisé constitue une réponse concrète aux zones de désertification des transports, aux contraintes imposées par les ZFE, au coût d'usage de la voiture, et à la nécessité de se déplacer plus rapidement et plus sobrement.

## Repenser la mobilité du quotidien : le deux-roues au centre d'une campagne de sensibilisation dès septembre :

Afin de répondre aux idées reçues et à la méconnaissance du terrain, la CSIAM lancera en septembre 2025 une campagne de communication nationale visant à valoriser le rôle des deux-roues motorisé comme solution de mobilité durable, accessible et moderne.

Cette initiative s'appuiera sur des chiffres-clés et des bonnes pratiques pour éclairer le débat et valoriser pleinement le rôle du deux-roues-motorisé dans la transition des mobilités.



## Evolution du marché des 2/3 roues motorisés

Bilan Janvier - Juin 2025



Téléchargez le rapport complet



### À propos de la CSIAM

Créée en 1921, la CSIAM porte depuis plus de 100 ans la voix des constructeurs internationaux en France (deux roues moteur, véhicules légers et véhicules industriels) ; acteurs crucial de l'industrie automobile française, la CSIAM représente 85 marques de constructeurs de véhicules comptant pour plus de 60% des immatriculations en France. Ensemble, ses 53 adhérents produisent environ 2 000 véhicules par jour en France, créant environ 10 000 emplois et contribuant significativement à l'économie locale et nationale à hauteur de 30 milliards d'euros du PIB français.